



**Vision
d'Ailleurs**
voyages

LA CONQUETE L'OUEST DU CANADA

CIRCUIT 13 JOURS / 11 NUITS



DU 13 AU 25 SEPTEMBRE 2024

20 PARTICIPANTS MINIMUM - 25 PARTICIPANTS MAXIMUM

Venez parcourir l'Ouest Canadien, de Vancouver à Calgary, en passant par les imposantes Rocheuses Canadiennes avec les parcs nationaux de Banff et Jasper, la dynamique et populaire station de Whistler, sans oublier la charmante ville de Victoria. Un grand bol de nature vous attend avec la découverte de paysages somptueux entre lacs turquoise, forêts luxuriantes et pics enneigés mais aussi avec la rencontre d'une faune impressionnante : orque, ours, wapiti, chèvre des montagnes et tant d'autres !

Détaillant : VISION D'AILLEURS VOYAGES et organisateur du voyage : IMAGINE CANADA

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

LES POINTS FORTS

- Une formule « complète » : vols internationaux, pourboires, repas, activités...tout y est !
- Des hébergements de type 3* NL idéalement situés, en centre-ville
- Excursion en snowcoach sur un glacier et une croisière sur les eaux turquoise du Lac Maligne
- Un grand nombre d'activités incluses pour une découverte approfondie de la destination
- La découverte des Badlands Canadiens, un paysage hors norme
- Un guide francophone, un chauffeur & un accompagnateur d'Imagine-Canada depuis la France

L'ITINERAIRE DE VOTRE VOYAGE

PARIS - VANCOUVER - VICTORIA - WHISTLER - KAMLOOPS - JASPER - BANFF - DRUMHELLER, CALGARY - PARIS

PROGRAMME précontractuel, représentant l'OFFRE PRÉALABLE répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024 : DOLE - DIJON / PARIS CDG → VANCOUVER

Départ de votre ville Dole ou Dijon en direction de l'aéroport de PARIS CDG.

Rencontre avec votre accompagnatrice (teur) Imagine Canada.

Vol régulier LUFTHANSA à destination de VANCOUVER via FRANCFORT 09H45 / 11H00 // 13H20 / 14H20 (horaires soumis à modification).

Arrivée à l'aéroport de Vancouver accueil par votre guide, puis transfert vers votre hôtel **pour 2 nuits**. Dîner.

Hébergement: Listel Hôtel Vancouver, centre-ville, 4* (ou similaire)



VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

2EME JOUR : SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 : VANCOUVER



Petit-déjeuner. Débutez la journée par une expérience de cinéma 4D, "**Fly Over Canada**". Une attraction incontournable de Vancouver. Bouclez votre ceinture de sécurité et préparez-vous pour la fameuse envolée au-dessus du Canada !

Puis direction **Granville Island**. Au début des années 1900, l'île de Granville abritait des usines et des scieries. Les choses sont un peu différentes aujourd'hui. Le lieu est devenu à la fois un favori des locaux et un très bel attrait pour les visiteurs. Le marché public de Granville Island est un centre d'activités, mais c'est aussi l'un des quartiers culturels les plus importants de la ville avec des théâtres et des boutiques d'artisanat. Déjeuner.

Dans l'après-midi, vous partez pour un **tour d'orientation de Vancouver** avec la découverte du quartier Chinois, la rue Robson, la baie des Anglais et le parc Stanley couvrant la même superficie que le centre-ville. Vous finissez la journée par un peu de temps libre afin de faire vos propres découvertes. Retour à l'hôtel. Dîner.

3EME JOUR : DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024 : VANCOUVER – VICTORIA 115KM ENV.

Petit déjeuner. Ce matin, **embarquement à bord du B.C. Ferry** et traversée des îles du détroit de Georgie en direction de Victoria (environ 1h35 de traversée). Déjeuner.



Dans l'après-midi, vous partez pour une **croisière d'observation des baleines**. Cette excursion côtière est un exaltant voyage de 50 à 80 kilomètres aller-retour à la recherche des orques, des petits rorquals, des baleines grises de Californie, des marsouins, et autres animaux marins. Puis **tour d'orientation de Victoria** avec le parc Thunderbird et ses totems, l'hôtel Empress, le

parlement, « l'Inner Harbour » et son trafic d'hydravions. Dîner.

Hébergement: Château Victoria Hôtel & Suites Victoria, centre-ville, 3* (ou similaire)

VISION D'AILLEURS VOYAGES

4EME JOUR : LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024 : VICTORIA 🚢 WHISTLER

Petit déjeuner. Départ matinal vers Whistler, puis embarquement à bord du B.C. Ferry et traversée vers le continent.

Destination **Squamish** par la route panoramique "Du Ciel à L'Océan". Arrêt aux **Chutes Shannon**, puis ascension de la **Sea to Sky Gondola** pour une vue à couper le souffle de la région. Durant l'ascension de 10 minutes vous transportant à 885 mètres d'altitude au-dessus de la petite ville de Squamish, vous serez éblouis par la beauté des paysages avec une vue impressionnante sur la mer et les montagnes. Déjeuner.



Continuation vers **Whistler** et **tour d'orientation à pied de cette ville-station** : découverte du square central

et de l'atmosphère trépidante de cet important village qui se qualifie comme étant la base de plein air numéro un en Amérique. Dîner.

Fin de l'après-midi libre à Whistler pour vous promener dans le village.

Hébergement: Whistler Village Inn & Suites, 3* (ou similaire)

5EME JOUR : MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 : WHISTLER – KAMLOOPS 300KM ENV.



Petit déjeuner. Départ vers **Lillooet**, point de départ de la route de la Ruée vers l'Or. En 1862, on trouva de ce précieux métal dans le ruisseau Williams, ce qui lança la « ruée vers l'or ». Déjeuner.

Visite de « **Hat Creek Ranch** », vestige "western" de cette glorieuse époque et balade en diligence sur place.

Installation à votre hôtel. Dîner.

Hébergement : Coast Kamloops Hotel, 3,5* (ou similaire)

6EME JOUR : MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 : KAMLOOPS / JASPER 440KM

Petit-déjeuner. Poursuite du voyage à travers la région semi-désertique de la vallée de la rivière Thompson. En direction de **Jasper**, arrêt pour un **safari à Blue River**. Montez à bord d'un catamaran de 40 pieds silencieux et stable pour une aventure incroyable !

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Ce safari à couper le souffle offre un environnement tranquille et calme, idéal pour l'observation de la faune, la photographie et pour vous imprégner de la nature sereine que cette excursion a à offrir. Déjeuner

Continuation pour l'Alberta et **entrée dans le parc national de Jasper**, en plein cœur des Rocheuses Canadiennes. La beauté naturelle de Jasper fait d'elle l'un des 5 sites de la province de l'Alberta inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Installation à votre hôtel pour **2 nuits**. Dîner.
Hébergement : Tonquin Inn, 3* (ou similaire)

7EME JOUR : JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 : JASPER

Petit déjeuner. Départ matinal et embarquement pour une **croisière sur le lac Maligne**, l'un des lacs des Rocheuses les plus pittoresques. À mi-chemin, arrêt photo à **Spirit Island**, où vous débarquerez pour une courte promenade au belvédère. C'est une bonne occasion de prendre des clichés merveilleux. Déjeuner. Puis, montez à bord du **tramway aérien de Jasper** et faites l'ascension du Mont Whistler d'où vous aurez une vue imprenable sur le parc national. Déjeuner. Tour d'orientation de **Jasper**, qui vous réserve de splendides paysages avec le **lac Beauvert**, le lac Pyramide, le mont Bonhomme **et le canyon Maligne**.



Puis si possible, temps libre pour vous promener dans le village. Retour à l'hôtel. Dîner.

8EME JOUR : VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 : JASPER / BANFF



Petit déjeuner. Départ pour la « **Promenade des Champs de Glace** », route panoramique de 230km où vous pourrez contempler une trentaine de glaciers perchés sur des sommets enneigés. Ouvrez bien l'œil pour y apercevoir ours, wapitis, coyotes et mouflons... Arrêt aux **chutes Athabasca**.

Partez pour une **balade guidée sur le glacier** et ressentez la force puissante du champ de glace Columbia tout en découvrant l'histoire fascinante de cette région ancienne en constante évolution.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

Ensuite, rendez-vous au **plancher de verre Skywalk** pour une vue époustouflante de la région entourant le Champ de glace Columbia. Le paysage est à couper le souffle et le défi d'ingénierie de cet arc d'acier accroché à la falaise qui s'avance à 30 mètres dans le vide, l'est tout autant ! Déjeuner.

Entrez dans le **parc national de Banff**, constitué de pics montagneux, de lacs glaciaires et d'un village de montagne reconnu pour son panorama des plus photogéniques !

Sur ce parcours, observez les différentes teintes turquoise de l'eau des lacs **Peyto et Bow**. **Arrêt-photo** au célèbre **Lac Louise**, un des joyaux des Rocheuses Canadiennes.

Ce lac d'eau turquoise, avec son glacier Victoria en arrière-plan et le siège de l'imposant Château Lake Louise sont parmi les paysages les plus légendaires du monde. Puis, arrêt au **Lac Moraine**. Installation à votre hôtel **pour 2 nuits**. Dîner.

Hébergement : Rundlestone Lodge, 3* (ou similaire)



9EME JOUR : SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 : BANFF

Petit déjeuner. Ce matin, **découverte du Canyon Johnston**, attraction naturelle à couper le souffle, entre les chutes rugissantes et les eaux cristallines. Serpentez à travers la forêt luxuriante sur un sentier aménagé et admirez les différentes chutes et vues surplombant le canyon.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

Tour d'orientation de Banff avec la découverte de Banff Avenue, des chutes de la rivière Bow, des lacs Minnewanka et Two Jack, du mont Cascade et des Cheminées de fées dites "Hoodoos". Déjeuner.

Reste de l'après-midi libre pour faire vos propres découvertes de ce charmant village. Retour à l'hôtel. Dîner.

10EME JOUR : DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 : BANFF / CALGARY



Petit Déjeuner. Départ vers Calgary.

En chemin, **visite d'un ranch** de la région et **promenade en carriole** dans une ambiance western.

Continuation vers Calgary en passant par **la vallée de Kananaskis**.

A votre arrivée, **tour d'orientation de Calgary**. Découvrez la rue piétonne Stephen située dans le quartier historique, la Place des Olympiques, la tour Calgary et si le temps le permet, arrêt aux terrains du Stampede pour une photo-souvenir ! Déjeuner.

Visite du site Heritage Park. Véritable village historique, plus grand musée d'histoire vivante du Canada où vous serez plongés dans la grande épopée de la colonie de l'ouest Canadien entre 1860 et 1950, vous faisant revivre les anciens modes de vie des premiers pionniers.

Installation à votre hôtel **pour 2 nuits**. Dîner.

Hébergement : Ramada Hotel Downtown Calgary, 3* (ou similaire)

11EME JOUR : LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 : CALGARY



Petit déjeuner. Aujourd'hui, partez à la découverte de **Drumheller**, plaque tournante pour explorer les **badlands canadiens** et le **parc provincial Dinosaur** à proximité. Entre paysages d'un autre monde, gisements de fossiles vieux de 70 millions d'années et hôtels hantés, cet endroit peut ressembler à un rêve.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

En avant-midi, **balade guidée** dans un sentier d'interprétation depuis le Royal Tyrrell Museum pour explorer les badlands environnants. Découvrez les incroyables fossiles, roches, plantes, animaux et l'histoire des Badlands. Déjeuner.

Au retour, visite du **Royal Tyrrell Museum**, centre d'excellence en paléontologie. Le Royal Tyrrell Museum présente l'une des plus grandes collections de dinosaures au monde et est devenu mondialement connu pour ses expositions captivantes et ses programmes d'éducation du public. En fin de journée, retour à Calgary pour votre dernière soirée. Dîner.

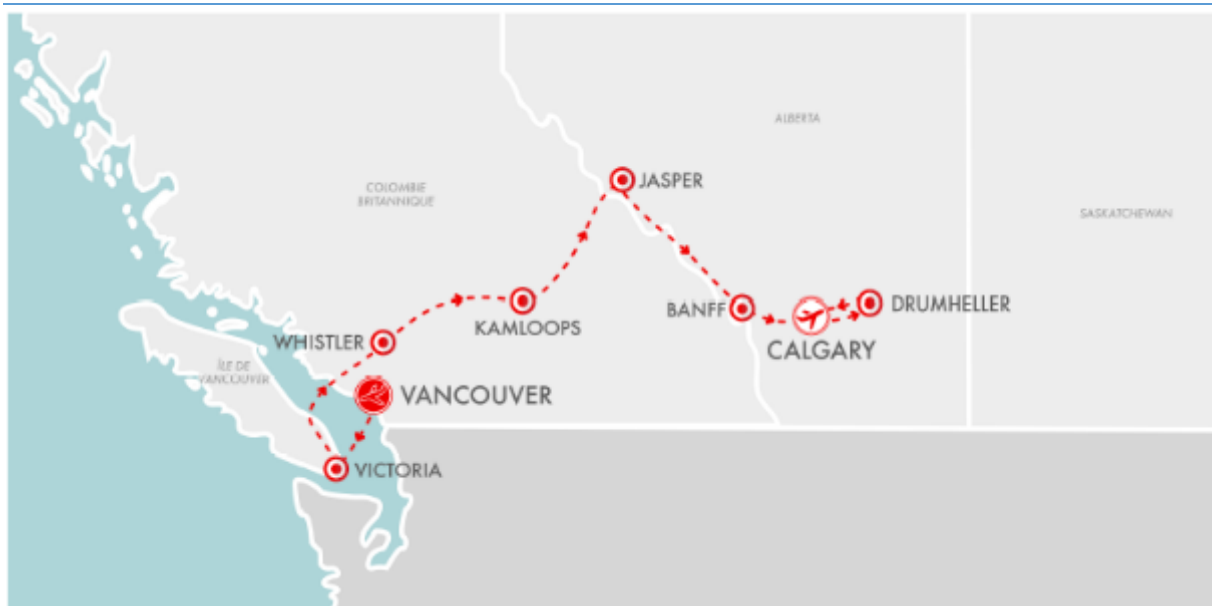
12EME JOUR : MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 : CALGARY →

Petit Déjeuner. Transfert à l'aéroport. Vol régulier LFTHANSA avec escale à Francfort.
Départ de Calgary 17H00 //

13EME JOUR : MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 : PARIS / CDG DIJON - DOLE

10H40 // 12H25

Arrivée à Paris CDG à 13H40. Récupération des bagages. Retour vers Dijon et Dole.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION :	LA CONQUETE DE L'OUEST CANADIEN
TYPE DE VOYAGE :	CIRCUIT - 13 JOURS / 11 NUITS
VALIDITE :	DU 13 AU 25 SEPTEMBRE 2024

BASE DE PARTICIPANTS : **Supplément individuel**

PRIX PAR PERSONNE :	6100 €	1420 €
----------------------------	--------	--------

NOTRE PRIX COMPREND :

- Les transferts Dole ou Dijon/aéroport de PARIS CDG, AR
- Un accompagnateur d'Imagine-Canada durant la totalité du circuit
- Les vols réguliers LUFTHANSA avec escale à FRANCFORT aller PARIS CDG /VANCOUVER et retour CALGARY / PARIS CDG en classe économique, 1 bagage de 23 kg par personne en soute + 1 petit bagage en cabine
- Les taxes d'aéroport et surcharge carburant connues à ce jour (modifiables jusqu'à 30 jours avant le départ)
- Le transport local en autocar de tourisme
- L'hébergement pour 11 nuits dans les hôtels suggérés ou similaires au programme, en chambre double,
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du 13^{ème} jour
- Thé ou café et carafe d'eau servis pendant les repas
- Un guide accompagnateur(trice) local parlant le français pendant tout le circuit
- Les entrées dans les sites et monuments cités
- Les taxes locales et frais de service
- Les pourboires au guide-accompagnateur et chauffeur d'autocar
- L'assistance de notre correspondant local
- Un carnet de voyage avec guide touristique
- Une réunion de pré voyage
- L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles, les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 1420 € (maximum 2)
- Les éventuels excédents de bagages
- L'assurance MULTIRISQUES ou ANNULATION CHAPKA CAP EXPLORER : Nous consulter
- AVE : Des frais de CAD \$ 7, par personne sont à payer pour l'examen de la demande d'autorisation de voyage électronique <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande.html>

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Tarifs donnés en date du 5 avril 2024, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2024.

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisibles à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes connues à la date du contrat : 110 €

Part des achats en Devises et taux de référence : 1 \$ CAD = 0.69 €

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 40% est demandé à la réservation du voyage. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision éventuelle du prix et nombre définitif de participants. **REGLEMENTS A L'ORDRE DE JMB VOYAGES.**

Formalités pour les ressortissants français :

- **Passeport (validité postérieure à 6 mois après la date du retour/pages vierges successives)**
- **AVE : Faire la demande sur le lien officiel suivant :**
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande.html>

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. *Formalités spécifiques* : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

CERFA n°15646*01 à télécharger :
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do.

Formalités sanitaires : Être à jour de ses vaccinations et assurance assistance-rapatriement fortement conseillée.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : <https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Mineurs : nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

CERFA n°15646*01 à télécharger :
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

VISION D'AILLEURS VOYAGES

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR - CONDITIONS D'ANNULATION 2024 - si cela entraîne un changement de base de participants, le tarif sera actualisé selon nombre définitif de participants à la date du solde.

L'annulation individuelle des participants entraîne le paiement des pénalités suivantes :

Voyages Clé en Main :

A plus de 90 jours : 500 € par personne de frais d'annulation.

De 90 jours à 45 jours : 40 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

De 44 à 31 jours avant le départ : 70 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

A moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du voyage, hors taxes aéroportuaires.

Quel que soit le voyage : En cas d'annulation, la prime d'assurance n'est jamais remboursable et s'ajoute aux frais d'annulation.

ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 20 participants n'est pas inscrit 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.

Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise JMB VOYAGES est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise JMB VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **JMB VOYAGES** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de JMB VOYAGES.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplqfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

VISION D'AILLEURS VOYAGES